



1^{er} réseau de financement des créateurs d'entreprise
207 plateformes d'accompagnement dans toute la France
20 025 entreprises et 54 755 emplois créés ou maintenus en 2023

Cahors, le 07 février 2025

BERTRAND FLORIAN
2 RUE HENRI ALLEG

46130 BIARS SUR CERE

Adh N°27480795

Objet : **Relance n°2**

Monsieur,

Comme convenu lors de l'établissement de votre contrat de prêt d'honneur, le remboursement de votre prêt a été divisé en 47 échéances de 83€ et une de 99€, prélevées sur votre compte personnel le 1^{er} de chaque mois.

Sauf erreur ou omission de notre part, il apparaît que l'échéance de février 2025 pour un montant de 83 euros n'a pu être honorée. Notre banque nous a averti que le prélèvement a été rejeté pour le motif suivant :

PROVISION INSUFFISANTE

Nous vous rappelons également que l'échéance de janvier 2025, n'a pas fait l'objet de régularisation de votre part. Le montant de vos impayés s'élève à 166.00€.

Nous vous invitons à régulariser au plus vite votre situation, en nous adressant un règlement du montant de la mensualité par chèque à l'ordre d'INITIATIVE Lot, 107 Quai Cavaignac-CS10079-46002 CAHORS CEDEX9 ou par virement bancaire (IBAN ci-dessous).

ASS INITIATIVE LOT
FR76 1780 7008 0500 5191 4854 264
BIC : CCBPFRPPTLS

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Service comptable,

Relance le 25/02

107 Quai Eugène Cavaignac
CS10079 – 46002 CAHORS Cédex 9
05 65 20 35 01

Siret : 425 228 335 0013
Initiative Lot est une association
reconnue d'intérêt général.



bpi france